

Bonjour à toutes et à tous,

Nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches.
Voici quelques informations et nouveautés du club pour cette fin d'année.

Bonne lecture !

Mot du président

« Cette année 2020, si particulière, se termine et nous aurons volé environ 620h pour 708h en 2019 et 680h en 2018.

*Nous pouvons désormais, à compter de ce 15 décembre, voler sans d'autre limitation que celle du couvre-feu. **Les vols pourront donc reprendre normalement.***

*Mais il nous faut tous considérer notre propre reprise en toute sécurité :
Vérifions nos validités, et Openflyers nous y aide.*

La règle de l'expérience récente nous permet le transport de passager.

Celle, interne au club, qui impose au non professionnels un vol de reprise avec instructeur en cas d'inactivité de plus de trois mois, est plus que jamais utile, et nous avons également notre vol annuel obligatoire avec FI.

Mais surtout, ayons aussi notre propre regard sur nous-même et répondons à la question « Suis-je prêt ? ».

Pendant tout ce deuxième confinement, votre Conseil d'Administration a échangé, votre bureau a bossé, les mécanos d'Aéraudit aussi, et nous nous préparons à une belle reprise et une belle année 2021. Nos trois avions seront là et nous attendrons. Notre simu s'est mis en place et sera lancé, il nous aidera grandement à nous remettre bien dans l'avion..

En attendant, les fêtes ne s'annoncent pas comme d'habitude, certes, mais je vous souhaite de les passer comme vous le souhaitez, et du mieux possible.

Et on pourra se dire avec force : « Très Bonne Année 2021 ». »

Dominique

Prorogation licence et visite médicale

Une nouvelle mise à jour a été publiée par la DGAC le 3 décembre 2020 concernant la prorogation des licences et de la visite médicale suite au second confinement. Nous vous invitons à la lire en suivant ce lien : <https://www.ecologie.gouv.fr/covid-19-validite-des-formations-examens-qualifications-et-certificats#>

Pour toutes questions, veuillez contacter votre FI.

Retrouvez également toutes les informations sur l'espace membres du site ACAF TLS.

Les avions

- Information générale

L'hiver est là et bien installé ; et les réveils sont aussi compliqués pour nos avions aussi. Pensez à bien respecter les temps de chauffe avant de partir en vols, afin de préserver au mieux leur mécanique.

Nos amis les animaux recherchant aussi la chaleur, pensez à bien vérifier l'intérieur des capots moteurs et l'habitacle durant vos pré vols.

- DR-400 F-GMKY

Après avoir assuré l'ensemble des vols ces 2 derniers mois, le KY arrive en fin de potentiel. Il entrera en début de semaine prochaine en maintenance, pour 2 jours.

D'ici là, nous vous invitons à surveiller le potentiel restant avant de partir en vol.

- DR-400 F-GYKI

Ce second confinement, ainsi que la fermeture de la plateforme, ont entraînés du retard dans la visite 500FH réalisée.

Après un gros bilan de santé, qui s'est avéré bon, le KI sortira cette semaine de maintenance.

Nos 2 DR400 seront donc disponibles pour vos vols de fin d'année.

- PA18 F-HOBY

Notre baroudeur préféré est toujours arrêté de vols pour changement de trains. Le sujet avance (doucement), malgré des problèmes d'approvisionnements, et nous espérons pouvoir le remettre en vol début 2021.

- Simulateur F-ZANA

Guillaume, responsable pédagogique, nous tiendra prochainement informé de son lancement.

Tarifs 2021

De nouveaux tarifs vont être appliqués en 2021 concernant les avions et l'instruction :

- F-GYKI : 145€/ h
- F-GMKY : 160€/h
- F-HOBY : 150€/h
- Instruction élèves ou brevetés : 10€/h

Taxes d'atterrissage

Pour une meilleure gestion des paiements, nous vous rappelons qu'il est impératif de noter le Touch&Go ou le complet effectué dans la case « commentaire » de Openflyers. Aussi, nous vous conseillons de payer votre taxe auprès de la tour de contrôle lors de « complet », cela vous évitera d'être facturé des frais de gestion qui sont souvent supérieurs à la taxe elle-même.

Rappel:



Les heures dans le carnet de route sont à noter en TU,

Les heures dans OF sont à noter en local.

Mémo de crise Accident

Vous trouverez, dans l'espace membres du site ACAF, le « mémo de crise Accident » avec tous les contacts utiles ainsi que des recommandations. Il est également disponible dans la sacoche de chaque avion et affiché dans la salle de briefing.

Casques ACAF

Afin de pallier aux réparations / remplacements réguliers des casques en prêt à l'ACAF, ils vous sont désormais proposés à la location **à 1€ PAR CASQUE**, pour les pilotes et/ou leurs passagers.

Voici la procédure pour la location:

1. Remplir obligatoirement la feuille sur le bureau de l'ordinateur de la PPV avec son nom / prénom / date / numéro(s) du ou des casques empruntés ainsi que « l'état au départ et à l'arrivée ». Si pas d'anomalies, veuillez noter RAS.
2. Payer la location de 1€ / casque via Openflyers (dans la même rubrique que pour les paiements de vos boissons ou cafés du club house) :

- Compte -> Acheter :



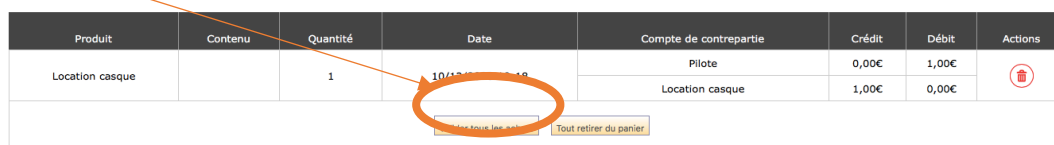
ACTIVITÉS	COMPTES	DONNÉES	PLANNING
ZÉRO	ACTIONS		EXTRAIT
	Acheter		Pilote
	Approvisionner		subvention instruction
base remarque	Transférer		subvention
arrivée)			
ommencée €			


- Mettre la quantité correspondant aux nombres de casques loués, puis valider le panier :



Location casque	<input type="text" value="1"/>	1.00	
-----------------	--------------------------------	------	---

- Valider l'achat :



Produit	Contenu	Quantité	Date	Compte de contrepartie	Crédit	Débit	Actions
Location casque		1	10/12/2020	Pilote	0,00€	1,00€	
				Location casque	1,00€	0,00€	

[Voir les produits en vente](#)

Inscription 2021

Depuis le 1^{er} novembre, les réinscriptions FFA et ACAF sont possibles. Cette année, vous êtes en totale autonomie.

Comment faire ?

1. Je me connecte sur Smile FFA afin de reprendre ma cotisation, <https://smile.ffa-aero.fr/>
2. Je télécharge l'attestation (cliquez sur « imprimer »),
3. Je me connecte sur Openflyers,
4. Je m'assure que mon compte pilote soit assez provisionné pour la cotisation (150€ AF / 220€ extérieur) qui restent inchangées,
5. Je mets à jour mes validités (dont l'attestation FFA),
6. Je renouvelle ma cotisation en cliquant sur le logo €.

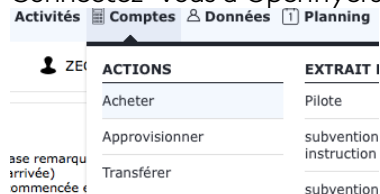
Cotisation Club	14/08/2010	31/12/2021	✓	Cette validité a été modifiée le vendredi 2 octobre 2020 à 14h57		
-----------------	------------	------------	---	--	---	---

La date de Limite de validité sera au 31/12/2021.

Dons

Vous pouvez faire un don au club et bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Un justificatif vous sera ensuite adressé.

- Connectez-vous à Openflyers -> Compte -> Acheter :



- Mettre la quantité à 1 puis le montant du don



- Ajouter un commentaire puis valider le panier :



- Valider le don

Produit	Contenu	Quantité	Date	Compte de contrepartie	Crédit	Débit
Dons		1	16/12/2020 14:15	Pilote	0,00€	1,00€
				Dons	1,00€	0,00€

Buttons: Valider tous les achats, Tout retirer du panier

Site & Openflyers

Rappel : coté Openflyers, vous trouverez toute l'aide nécessaire sur la rubrique dédiée sur l'espace membres du site de l'aéroclub. <https://acaf-toulouse.com/openflyers/>
 Nous avons également mis en place un groupe Whatsapp « ACAF-TLS / Assistance OF » en cas de problème lors de l'ouverture et la clôture de vos vols. (+ d'info dans la rubrique Openflyers).

Nous contacter

Nous essayons d'être présent régulièrement, n'hésitez pas à nous dire bonjour dans le bureau à côté du club house.
 Le secrétariat est également joignable principalement par email à contact@acaf-toulouse.com

A très bientôt au club.



Votre équipe de bénévoles vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !